Formations

Les formations JACK sont organisées en 3 degrés qui comportent 1 volet théorique + 1 pratique

- **JACK A aide-animateur**
  Formation théorique : 1 à 2 jours, sur un week-end, organisé au niveau local ou régional.
  Formation pratique : si le jeune le souhaite, engagement possible dans 1-2 activités de terrain.

- **JACK B animateur autonome d'activités**
  Formation théorique : 6 à 8 jours, Module I (Voie J+S ou Voie FAG) et du Module II FAS.
  Formation pratique : 1 an *(min.)*, accompagné par un référent des Eglises.

- **JACK C responsable de camp**
  Formation théorique : 2 à 6 jours, contenu adapté en fonction des besoins des candidats.
  Formation pratique : engagement pratique, accompagné par un référent des Eglises.

A chaque degré, le jeune est suivi par un référent déterminé d'entente avec PASAJ *(animateur PASAJ de la région, responsable pastoral ou autre)*. Ce référent est le répondant pour l'axe pratique de la formation.

Il est nécessaire de combiner les deux volets *(théorie, pratique)* pour obtenir une certification JACK. Le seul suivi de la formation théorique donne lieu à une attestation de participation.

Contact
29 bd. de Grancy, 1006 Lausanne, +41 21 613 23 76
www.pasaj.ch, pasaj@cath-vd.ch

FORMATION JACK

Jeune animateur de camps en Eglise

PASAJ
PASTORALE D'ANIMATION JEUNESSE
EGLISE CATHOLIQUE - VAUD

EGLISE CATHOLIQUE DANS LE CANTON DE VAUD

Pour qui ?

Les formations du parcours JACK sont un cursus pour les jeunes dès 15 ans qui ont envie de s'engager et de se former comme animateur de groupe de jeunes, d'activités, de camps, de groupes, de parcours, de caté en Eglise. Cette formation comporte trois niveaux distincts :

- **JACK A** *(dès 15 ans)*
  Animateur débutant ou aide-animateur.

- **JACK B** *(dès 17 ans)*
  Animateur déjà expérimenté, capable d'assumer de manière autonome des activités.
  Cette formation est composée de 2 modules.

Module I *(deux voies possibles)*

Jeunesse & Sport, moniteur niv.1 *(J+S1)* : reconnaissance fédérale.

Formation à l'Animation de Groupe *(FAG)* : reconnaissance au niveau cantonal par le Service de Protection de la jeunesse *(SPJ)*.

Module II

Formation à l'Animation Spirituelle *(FAS)*.

- **JACK C** *(dès 18 ans)*
  Animateur confirmé, responsable des jeunes qui lui sont confiés et qui peut assumer d'importantes responsabilités de manière autonome dans une dynamique pastorale.

THÉORIE
Dès 15 ans
1 week-end

JACK A

Les objectifs de cette formation sont de donner des bases d'animation, d'assumer sa fonction d'aide-animateur, de vivre un temps fort avec d'autres jeunes responsables et d'échanger des idées.

Contenus de la formation

- Sensibilisation à l'animation de groupes, de camps et d'activités.
- Réflexion et identification du rôle d'aide-animateur pour le jeune *(par rapport à ses pairs)*.
- Apprendre à se situer concrètement comme «responsable» d'une activité, en collaboration avec les autres animateurs présents.

Organisé sur un week-end, **le programme** proposé est d'explorer des outils d'animation, de comprendre des attitudes pédagogiques de l'aide-animateur, de découvrir des moyens pour répondre aux besoins des jeunes et pour l'animation de temps de prière simples.

Ce week-end de formation est offert pour tous les jeunes ayant un engagement en Eglise.

THÉORIE
Dès 17 ans
1 semaine

JACK B / Module I - Voie J+S

Le Module I, voie «Jeunesse & Sport moniteur niveau 1 *(J+S1)*», bénéficie d'une reconnaissance fédérale suisse.

Contenus du module :

- Responsabilité et personnalité du moniteur/trice.
- Encadrement par groupe d'âge des 10-20 ans.
- Planification et organisation des activités et des camps en groupe.
- Planification, réalisation et évaluation d'une plage de camp sport.
- Réalisation d'un projet de construction de camp.
- Gestion de situations difficiles.
- Situations d'urgence et santé.
- Théorie de base J+S.
- Direction de randonnée.
- Tournoi de jeux et jeux d'animation.
- Leçon dans une autre discipline J+S.

THÉORIE
Dès 17 ans
2 week-ends

JACK B / Module I - Voie FAG

Le Module I, voie «Formation à l'Animation de Groupes *(FAG)*», bénéficie d'une reconnaissance au niveau cantonal par le Service de la protection de la jeunesse *.

Contenus du module :

- Rôle et responsabilité du moniteur/trice.
- Sécurité physique et affective du groupe.
- Besoins et développement des enfants et des jeunes.
- Outils d'animation et mise en pratique.
- Communication et travail en équipe.
- Vie collective, charte et règles.
- Attitudes pédagogiques.
- Préparer et conduire des animations.

Le Module I *(voie J+S et voie FAG)* est complété par le Module II FAS, ainsi que par un engagement pratique d'un an minimum en tant qu'animateur bénévole sur le terrain. Chaque jeune est suivi par un référent.

Certifications

JACK B/Voie J+S1 – certificat Jack B, + un brevet de moniteur jeunesse et sport, niv. 1, *(J+S1)*, valable au niveau fédéral.
JACK B / Voie FAG – certificat Jack B, + une attestation «SPJ», valable au niveau cantonal.

** Depuis le 1er janvier 2016, le SPJ à édité des directives pour les camps de jeunes se déroulant sur territoire vaudois, notamment sur l'exigence d'avoir des moniteurs formés (https://www.vd.ch/themes/vie-privee/enfance-et-jeunesse/colonies-et-camps-de-vacances/).*

PRATIQUE
Dès 17 ans
1 week-end

JACK B / Module II FAS

Afin de compléter la partie théorique du JACK B, la participation au **Module II « Formation à l'Animation Spirituelle *(FAS)* »,** commun aux deux voies J+S et FAG, est nécessaire.

Contenus du module :

- Comprendre les différents chemins de foi possibles dans la période de l'enfance et de l'adolescence et y adapter sa pratique.
- Découvrir diverses approches et animations bibliques et les intégrer dans des camps, week-ends et activités extrascolaires.
- Créer des temps spirituels et de réflexion en groupe.
- Se situer dans son rôle et sa responsabilité en tant qu'animateur responsable d'activités.

PRATIQUE
Dès 18 ans
1 semaine

JACK C

La formation JACK C est une formation adaptable en fonction des besoins des candidats. Le but est de permettre d'acquérir les compétences adéquates et pertinentes par rapport à ses engagements et à ses besoins. Par exemple, elle peut se compléter par **une reconnaissance «Chef de camp J+S» «Sport de camp/trekking»** *(qui se déroule généralement durant l'été une année sur deux)*.